

Madame Cesla Amarelle
Cheffe du DFJC
Rue de la Barre 8
1014 Lausanne

Lausanne, le 3 décembre 2018

Examens le 14 juin

Madame la Conseillère d'Etat,

Depuis plusieurs mois, des femmes* se mobilisent dans toute la Suisse notamment pour l'égalité, contre le sexisme et toutes formes de violences à leur égard. Elles s'organisent dans leurs foyers et aussi sur leur lieu de travail où elles seront nombreuses à faire grève et/ou à mener des actions le 14 juin 2019, parfois avec les hommes solidaires.

Dans le canton de Vaud, plusieurs établissements scolaires ont déjà commencé à discuter des enjeux, des revendications et des actions, certains ont d'ores et déjà créé des collectifs. Le mouvement s'amplifie et se renforce quotidiennement. Ce jour-là, il y aura donc sans doute grève aussi dans les écoles; des enseignantes cesseront le travail; à leurs côtés, des enseignants se tiennent aussi prêts à les suivre pour défendre un enseignement égalitaire et des conditions de travail égales pour toutes et tous.

Enfin, il y a fort à parier que des élèves, dans le postobligatoire, et peut-être plus jeunes aussi, voudront se mettre en grève.

Mais le 14 juin est aussi jour d'examens dans de nombreux établissements scolaires de l'enseignement obligatoire et postobligatoire du canton; le SSP estime qu'il serait juste qu'aucun examen n'ait lieu dans les écoles ce jour-là; pour permettre aux élèves de défendre leurs droits, mais aussi aux enseignantes et aux enseignants solidaires de ne pas être mis-e-s sous pression, en particulier par leur hiérarchie, mais aussi par leur conscience professionnelle, que nous savons très élevée.

Nous pensons aussi qu'il est clairement dans l'intérêt des directions de pouvoir prévoir, plusieurs mois à l'avance, de probables importantes perturbations dues à la grève et aux

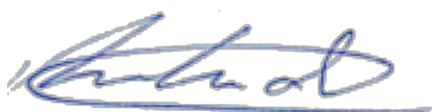
différentes actions et manifestations qui auront lieu le 14 juin sur les lieux de travail et dans les rues. Il est en effet sans aucun doute plus aisé, et ceci même si plusieurs établissements ont aujourd'hui déjà planifié leurs examens, de prévoir l'éventualité d'une grève qui pourrait être massive selon les lieux. Dans ces conditions, le SSP-Enseignement pense qu'il serait raisonnable que les directions renoncent à organiser des examens le 14 juin plutôt que de se retrouver à devoir, dans l'urgence, une fois la grève confirmée, réaménager complètement un programme que nous savons complexe à mettre sur pied. Par ailleurs, les différentes actions qui se dérouleront le jour-même sur les lieux de travail et dans les rues pourraient elles aussi constituer des éléments problématiques (perturbations sonores en particulier) pour les conditions optimales nécessaires à la tenue d'examens.

Au vu des difficultés que nous vous exposons, le SSP-Enseignement vous demande donc de faire en sorte que les établissements scolaires de votre département renoncent à la tenue d'examens le 14 juin 2019. Ce que nous demandons n'est ni plus ni moins que le même dispositif décidé par l'Etat lors de la grève du gros œuvre du début du mois de novembre, qui avait procédé à la fermeture de l'entier des chantiers sous son contrôle afin d'éviter les perturbations.

En vous remerciant de l'attention portée à notre courrier et dans l'attente de votre réponse, nous vous présentons, Madame la Conseillère d'Etat, nos meilleures salutations.

Pour le SSP-Enseignement,

Cora Antonioli, présidente

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Cora Antonioli', written in a cursive style.

Raphaël Ramuz, secrétaire

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Raphaël Ramuz', written in a cursive style.